



L'ONDRAF achève les opérations d'assainissement d'installations nucléaires désaffectées à Fleurus

- Les opérations d'assainissement ont généré **582,9 tonnes** de déchets dont quelque **10%** doivent être gérés comme des déchets radioactifs
- Une innovation robotique a permis d'assainir une zone hautement contaminée au strontium-90
- Quatre bâtiments ont été assainis, dont deux ont déjà été restitués à l'Institut national des Radioéléments (IRE), propriétaire du site
- La sûreté est la priorité absolue de l'ONDRAF

Le 28 juin 2022, l'ONDRAF a achevé les opérations d'assainissement des installations désaffectées de Best Medical Belgium S.A. situées sur le site nucléaire de Fleurus, en Wallonie. Cette société produisait des radio-isotopes médicaux et a fait faillite en 2012. Depuis lors, l'ONDRAF est chargé des opérations d'assainissement et de démantèlement qui doivent permettre de dénucléariser les bâtiments et terrains concernés en vue d'une nouvelle affectation.

Lorsque des installations nucléaires deviennent obsolètes ou lorsque leur exploitant fait faillite, elles sont mises à l'arrêt. Il faut alors préserver l'homme et l'environnement des nuisances potentielles. Une mission sociétale importante qui peut être confiée à l'ONDRAF qui devient alors exploitant nucléaire et procède à l'assainissement et au démantèlement de ces installations.

Réduire le volume des déchets radioactifs

Dans les opérations d'assainissement, le principe de base consiste à séparer scrupuleusement les équipements contaminés de ceux qui ne le sont pas. L'objectif est de réduire les quantités de déchets radioactifs et les coûts. Les équipements mobiliers et immobiliers ont donc été démontés et triés en trois filières :

216 tonnes de matériaux non radioactifs ont été évacuées vers des décharges conventionnelles.

309 tonnes de métaux ont été ou vont être acheminées vers des fonderies à l'étranger en vue de leur recyclage par fusion.

58 tonnes de déchets radioactifs solides ont été ou vont être enlevées et transférées vers Belgoprocess, la filiale industrielle de l'ONDRAF, pour traitement et entreposage sur son site de Dessel dans l'attente d'un stockage définitif.

Une innovation robotique pour assainir une zone hautement contaminée

L'un des bâtiments assainis abritait une zone hautement contaminée au strontium-90, un isotope radioactif. Une partie des opérations d'assainissement de cette zone a été réalisée par des techniciens mais les cellules de production des radio-isotopes proprement dites étaient beaucoup trop contaminées, excluant toute intervention humaine. L'ONDRAF a donc fait concevoir un robot logé dans une boîte à gants modulaire aux dimensions très réduites qu'il a fallu accoster aux cellules. C'est ce robot qui a assaini avec succès les cellules contaminées.

« La fin des opérations d'assainissement est un jalon important pour l'ONDRAF dont nous pouvons être fiers. Grâce à un processus et une technique maîtrisés, seulement 10% du volume total des déchets doit être traité comme déchet radioactif. La fraction résiduelle des déchets sera soit recyclée soit évacuée vers des décharges conventionnelles » déclare Marc Demarche, directeur général de l'ONDRAF.

Deux bâtiments restitués à l'IRE

Quatre bâtiments ont été assainis, représentant une superficie de zone contaminée de 3.600 m². À ce stade, deux bâtiments ont été dénucléarisés et restitués à l'Institut national des Radioéléments (IRE), propriétaire du site, en vue d'une nouvelle affectation. Le troisième est en passe de l'être. Le quatrième bâtiment sera par contre démoli car sa structure portante sera fragilisée au terme des opérations. Il ne pourra donc pas être réhabilité.

« La restitution de certains bâtiments à l'IRE est une opportunité dans la mesure où elle intervient à une époque où notre Institut se développe fortement. Un bâtiment est déjà en cours de réaménagement pour un nouveau projet, et certaines parties d'un autre également. Une réutilisation de constructions existantes, lorsqu'elle est possible, représente un coût et un impact environnemental moindres que la construction de bâtiments neufs » se réjouit Erich Kollegger, Directeur Général de l'IRE.

La sûreté, une priorité absolue

Les opérations d'assainissement font l'objet d'inspections régulières de Bel V, la filiale de l'Agence fédérale de Contrôle nucléaire chargée de réaliser les contrôles réglementaires et les évaluations de sûreté dans les principales installations nucléaires belges. Les équipes basées à Fleurus veillent au strict respect des procédures et des normes de sécurité tout au long des opérations.

À propos de l'ONDRAF

L'ONDRAF, l'Organisme national des déchets radioactifs et des matières fissiles enrichies, est responsable de la gestion sûre des déchets radioactifs en Belgique depuis sa création en 1980. La mission de cet organisme est de protéger efficacement la population et l'environnement contre les dangers potentiels des déchets radioactifs. Plus d'informations : www.ondraf.be

Contact presse

Sigrid Eeckhout - Porte-parole ONDRAF

E-mail : S.Eeckhout@nirond.be

Tél : +32 (0) 475 75 52 71